



KÄERCH

# NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU



À PARTIR DU  
1 JANVIER  
2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous souhaitons vous informer que le conseil communal a décidé, en sa séance du 17 septembre 2025, d'appliquer à partir du **1er janvier 2026** une nouvelle tarification de l'eau potable et de l'assainissement. Veuillez noter que la tarification actuelle n'a pas été revue depuis 2011.

Conformément à la législation en vigueur en matière d'eau, la nouvelle tarification vise à couvrir l'augmentation des coûts d'entretien et d'investissements dans des infrastructures modernes, afin de garantir un service fiable et de haute qualité aux citoyens.

Ces ajustements suivent les principes du « pollueur-payeur » et de « l'utilisateur-payeur » selon une méthodologie harmonisée au niveau national.

Compte tenu de la situation économique actuelle, cette décision peut soulever des questions, raison pour laquelle nous souhaitons vous présenter brièvement les motifs qui ont conduit à cette décision.

## TARIFICATION DE L'EAU POTABLE POUR LES MÉNAGES

Depuis 2011, la commune de Koerich fait face à une hausse constante, notamment des coûts liés :

- à l'augmentation du prix d'achat de l'eau potable auprès du Syndicat des Eaux du Sud (SES), soit une hausse de 90 % entre 2011 et 2025,
- à l'augmentation des frais de personnel du service de l'eau,
- à l'entretien et à l'extension du réseau communal.

Afin de garantir un approvisionnement sûr et de qualité, nous devons ajuster les tarifs à partir du **1er janvier 2026** :

- **Partie fixe** : de 5,00 € à 10,20 € par millimètre de diamètre du compteur d'eau,
- **Partie variable** : de 2,45 € à 3,30 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé.

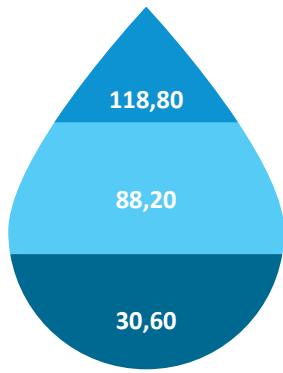
## REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du principe du « pollueur-payeur », les tarifs relatifs au traitement des eaux usées seront également ajustés :

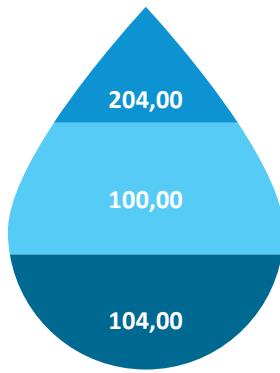
- Baisse de la partie fixe : de 35 € à 28 € par équivalent-habitant moyen (EHM), afin d'alléger la charge fixe des ménages,
- Partie variable inchangée : 2,80 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée.

# QUEL IMPACT POUR VOUS ?

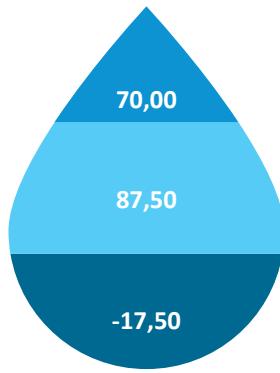
*Voici une estimation basée sur une consommation moyenne annuelle de 36 m<sup>3</sup> par personne pour un habitant de Koerich :  
(en € HTVA):*



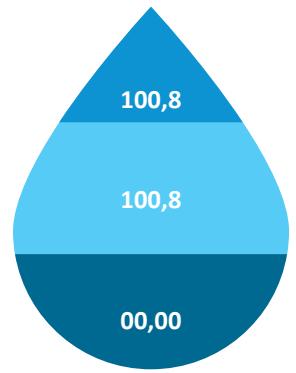
EAU MÉNAGE



TAXE FIXE  
EAU MÉNAGE



TAXE FIXE  
ÉPURATION

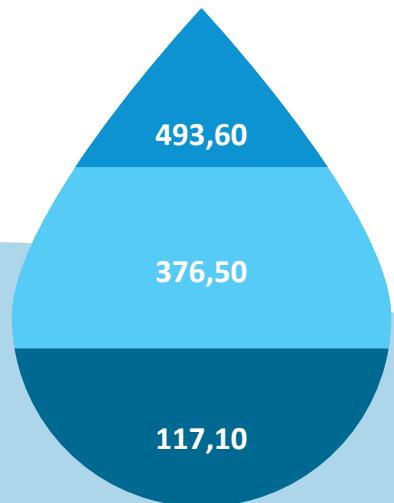


TAXE VARIABLE  
ÉPURATION

Nouveaux prix

Ancien prix

Différence



PRIX TOTAL

Afin d'assurer une répartition plus équitable des coûts, une révision des tarifs a également été effectuée pour les secteurs suivants :

- le secteur HORECA, qui ne disposait jusqu'à présent d'aucun tarif spécifique,
- les secteurs industriels et les exploitations agricoles.

**Nous restons à votre entière disposition pour toute question supplémentaire.**

Dans ce contexte, nos services se tiennent à votre disposition par téléphone au 288 355 200 ou par e-mail à [recette@koerich.lu](mailto:recette@koerich.lu).

La Commune de Koerich



ENGLISH